







#### **TERMES DE REFERENCE**

#### Mission n°17SANIN164

### I. Informations générales

| Intitulé de la mission        | Appui du diagnostic sur les besoins d'ATP+ relatif au renforcement de ses capacités de gestion de projet, de suivi-évaluation, de communication et de gouvernance |                          |                     |                                   |
|-------------------------------|---|--------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| Composante                    | VIH/Sida  |                          |                     |                                   |
| Thématique(s)                 | Gouvernance   |                          |                     |                                   |
| Bénéficiaire(s)               | ATP+ Association Tunisienne de Prévention Positive  |                          |                     |                                   |
| Pays                          | Tunisie   |                          |                     |                                   |
| Subventions FM concernées     | Montant de<br>la<br>subvention  | Période de la subvention | Note de performance | Date de la note de<br>performance |
|                               |   |                          |                     |                                   |
| Durée totale des jours prévus | 49  |                          |                     |                                   |

### II. Justification de la mission

La Tunisie est engagée dans un partenariat avec le Fonds mondial dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA. L'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) est le bénéficiaire principal de la subvention et s'appuie pour la mise en œuvre des activités du programme en 2017 sur cinq (5) Sous Bénéficiaires dont fait partie ATP+.

La Tunisie est dans une situation épidémiologique inquiétante. Bien que le taux de séroprévalence reste faible pour la population générale (0,1%), deux enquêtes biocomportementales de 2009 et 2011 ont montré que la prévalence du VIH au sein des populations clés UDI et HSH est élevée (respectivement 3,1 et 2,4% pour les UDI ; 4,9 et 13% pour les HSH) et constitue un haut risque de contamination. Les zones géographiques les plus touchées sont le grand Tunis et la zone côtière. D'autre part, un fort courant de migration et de réfugiés (notamment syriens et libyens) est apparu ces dernières années en Tunisie, sans parler du niveau élevé des taux de pauvreté et de chômage, ainsi qu'une forte proportion de jeunes au sein des populations. Tout ceci engendre donc un climat porteur pour la propagation de la pandémie du VIH.









La mise en œuvre de la subvention a toutefois subi quelques contraintes au démarrage et ATP+ n'a obtenu sa première tranche de financement qu'au cours du mois de mai 2017. Cette situation a particulièrement freiné le recrutement du personnel prévu sur la subvention mais de nombreux efforts sont actuellement consentis par ATP+ pour la réalisation des activités selon la planification prévisionnelle bien que l'ensemble des moyens matériels ne sont pas encore mis à disposition (véhicule, bureautique, logiciel comptable, etc.).

Dans ce contexte, ATP+ s'est jusqu'alors investi dans la mise en œuvre des activités. L'équipe recrutée, et encore incomplète, ne s'est pas encore appropriée les fondamentaux de la gestion de projets financés par le Fonds Mondial et ainsi répondre aux exigences de rapportage trimestriel de l'ONFP.

Dans un objectif de pérennisation d'ATP+, nouvel acteur communautaire dans la lutte contre le VIH/Sida, cette demande regroupe les domaines sur lesquels ATP+ a identifié ses besoins de renforcement les plus pressants.

L'ATP+ en tant que nouveau SR du Fonds mondial a bénéficié d'une première mission d'assistance technique financée par l'Initiative 5%. L'ATP+, association de PVVIH, est le seul SR de la subvention VIH purement communautaire et son besoin de professionnalisation est indispensable à la bonne mise en œuvre de la subvention en 2017 et au-delà.

Le diagnostic organisationnel réalisé en juin 2017 recommande la poursuite du renforcement de l'ATP+ par l'I5% pour permettre :

- Un suivi de l'appropriation des outils et processus de gestion de projet ;
- Une coordination optimale de l'équipe ATP+ pour la mise en œuvre et le suivi programmatique et financier des réalisations;
- Un renforcement d'ATP+ en montage de projet ;
- Une définition et la mise en œuvre d'une stratégie de communication incluant la recherche de financement;
- Un soutien à la gouvernance associative par renforcement des savoir-faire pour la préparation et la tenue des AG.

Il s'agira avec cette nouvelle demande de mettre en œuvre les recommandations du diagnostic organisationnel avec les objectifs suivants :

### III. Objectifs et résultats poursuivis

## 1) Objectif général de la mission

L'objectif général est de renforcer les capacités de mises en œuvre et de suivi de projets d'ATP+ et son efficience dans le cadre des financements du Fonds mondial.

### 2) Objectifs spécifiques

### Objectif spécifique 1 :









Suivre le niveau d'appropriation de l'équipe ATP+ des outils et processus de gestion de projet (coordination d'équipe, mise en place des modalités de réunions régulières pour l'amélioration de la mise en œuvre des activités et de leur suivi programmatique et financier).

## Objectif spécifique 2 :

Renforcer les capacités des membres ATP+, en matière de gouvernance associative.

### Objectif spécifique 3:

Renforcer la méthodologie de projet dans tous ses aspects allant de la remontée des besoins des populations cibles de l'ATP+, en passant par l'écriture et la mise en œuvre de projets adaptés aux besoins des populations et aboutissant à l'apprentissage de cadre de suivi et d'évaluation des projets mis en œuvre.

## Objectif spécifique 4:

• Elaborer une stratégie de communication incluant un volet de recherche de financements afin d'autonomiser l'ATP+ sur les moyens à long terme.

## Objectif spécifique 5 :

 Renforcer l'efficacité et l'efficience des projets financés par le Fonds mondial dont ATP+ est en charge

#### 3) Résultats attendus

**R1**: Les membres d'ATP+ sont renforcés dans la gestion, la mise en œuvre et le reporting des projets en général et ceux du Fonds mondial en particulier.

**R2**: Les membres du ATP+ bénéficient de formation sur la méthodologie et la gestion de projets.

**R3**: L'efficacité et les résultats des projets gérés par ATP+ sont améliorés y compris ceux du Fonds mondial.

**R4**: La bonne gouvernance d'ATP+ est renforcée et documentée.

**R5**: Une stratégie de communication est élaborée et son opérationnalisation est clairement établie.

### IV. Description de la mission

# 4) Activités prévues

Dans le cadre de leur mission, les experts auront à conduire les activités suivantes :

## Volet 1 : Renforcement de capacités en méthodologie de projets

 Formation en méthodologie de projets, sur les techniques de remontée des besoins/donnée, l'analyse situationnelle, l'écriture (identification des priorités, planification et budgétisation) et la mise en œuvre des projets (suivi/évaluation des projets);









- Formation et aide à la mise en place et du suivi des projets financés par le Fonds mondial ;
- Faire une analyse des obstacles et difficultés de mise en œuvre et de reporting des projets financés par le Fonds mondial.

## Volet 2 : Renforcement de la gouvernance d'ATP+

- Former les membres d'ATP+ sur leur rôle, leurs responsabilités, le fonctionnement et les mécanismes de la bonne gouvernance/gestion associative ;
- Suivre les progrès en termes de gouvernance, et proposer des actions correctrices si nécessaire.

## Volet 3 : Mise en place d'une stratégie de communication

- Analyser les besoins en termes de communication ainsi que les moyens disponibles ;
- Elaborer un plan de communication. Il s'agira de définir et d'identifier précisément :
  - les objectifs généraux de communication d'ATP+,
  - les publics cibles,
  - les stratégies de communication à mettre en place en direction de ces différents publics cibles,
  - le contenu des messages à diffuser,
  - les canaux de communication sur lesquels s'appuyer,
  - les moyens et le budget nécessaires à la mise en œuvre de ce plan de communication,
- Accompagner ATP+ dans l'opérationnalisation du plan de communication et suivre sa mise en œuvre.

### 5) Livrables attendus

# Livrables volet 1:

- Un rapport de formation sur la méthodologie et la gestion de projets est disponible avec les modules développés.
- Un rapport avec les obstacles et difficultés de mise en œuvre des projets avec des solutions claires et opérationnelles est disponible.
- Une feuille de route est conçue et validée avec le bureau de l'association dans le cadre de la mise en place des financements du Fonds mondial.

#### Livrables volet 2:

- Un rapport de formation avec les modules et supports de celle-ci destiné aux membres d'ATP+ est disponible.
- Une feuille de route avec un plan de renforcement de la gouvernance associative est disponible.

#### Livrables volet 3:

- Plan de communication (objectifs, stratégies, outils et programmation opérationnelle).









- Outils et supports de communication destinés aux cibles d'ATP+ sont définis.

## 6) Coordination

Le suivi de l'expertise sera assuré par le bureau d'ATP+. Des rapports d'étapes seront élaborés et présentés aux membres d'ATP+ (début et fin de mission).

Les missions se termineront chacune par un compte-rendu aux membres du CCM sur les principaux résultats obtenus.

Des points d'étapes réguliers (par téléphone) seront organisés avec l'Initiative 5% et le FM.

# V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

7) Période de mise en œuvre : 26 Février 2018 au 03 Mai 2018

8) Date de démarrage : 26 Février 2018

9) Date de fin: 03 Mai 2018

10) Durée effective : 49 jours

11) Planning/calendrier:

Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions se présente comme suit :

**Expert 1 : Gouvernance** 

| Description des activités             | Lieu       | Nb de jours | Période       |
|---------------------------------------|------------|-------------|---------------|
| Redéfinition de la notion de membres  | Siege ATP+ | 3           | 26 au 28      |
| de l'association ATP+ et adaptation   | Tunis      |             | Février 2018  |
| des documents de gouvernance selon    |            |             |               |
| les besoins                           |            |             |               |
| Elaboration des modules de            | Siege ATP+ | 4           | 1 au 6 Mars   |
| formation adaptés au contexte         | Tunis      |             | 2018          |
| Tunisien                              |            |             |               |
| Formation auprès des membres          | Siege ATP+ | 5           | 7 au 13 Mars  |
| d'ATP+ sur leur rôle, leurs           | Tunis      |             | 2018          |
| responsabilités, le fonctionnement et |            |             |               |
| l'élaboration d'une feuille de route  |            |             |               |
| Total                                 |            | 12          | 26 Février au |
|                                       |            |             | 13 Mars 2018  |









Expert 2 : Méthodologie de projets

| Description des activités              | Lieu       | Nb de jours | Période       |
|--|------------|-------------|---------------|
| Elaboration des modules de             | Siege ATP+ | 4           | 8 au 13 Mars  |
| formation adaptés                      | Tunis      |             | 2018          |
| Formation en méthodologie et           | Siege ATP+ | 5           | 14 au 19 mars |
| gestion de projets avec un point       | Tunis      |             | 2018          |
| d'attention particulier sur            |            |             |               |
| l'opérationnalisation du projet        |            |             |               |
| financé par le FM                      |            |             |               |
| Formation action sur les techniques de | Siege ATP+ | 5           | 20 au 26 Mars |
| remontée des besoins et d'analyse      | Tunis      |             | 2018          |
| situationnelle                         |            |             |               |
| Formation action sur identification    | Siege ATP+ | 7           | 27 Mars au 3  |
| priorités, planification et            | Tunis      |             | Avril 2018    |
| budgétisation) et la mise en œuvre des |            |             |               |
| projets (suivi/évaluation des projets  |            |             |               |
| Total                                  |            | 21          | 8 Mars au 3   |
|  |            |             | Avril 2018    |

**Expert 3: Communication** 

| Description des activités               | Lieu        | Nb de jours | Période        |
|---|-------------|-------------|----------------|
| Révision de la documentation            | A domicilie | 2           | 27 au 28 Mars  |
| disponible                              |             |             | 2018           |
| Réunion de lancement et conduite        | Siege ATP+  | 4           | 4 au 6 Avril   |
| d'entretiens avec les membres           | Tunis       |             | 2018           |
| Atelier de rédaction de la stratégie et | Siege ATP+  | 3           | 9 au 11 Avril  |
| du plan de communication                | Tunis       |             | 2018           |
| Organisation d'un atelier de validation | Siege ATP+  | 2           | 12 au 13 Avril |
| avec le bureau d'ATP+                   | Tunis       |             | 2018           |
| Finalisation de la stratégie et du plan |             | 5           | 23 au 27 Avril |
| de communication                        |             |             | 2018           |
| Total                                   |             | 16          | 27 Mars au 27  |
|   |             |             | Avril 2018     |

Les experts se rendront au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC.









## VI. Expertise et profil demandés

12) Nombre d'experts : 03

13) Profil d'expert

### Expert 1 (international) en gouvernance

## A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants : administration, santé publique, en gestion ou expérience équivalente
- Spécialisation / Compétence dans les secteurs : Renforcement des Systèmes de Santé (RSS) / Renforcement organisationnel
- Excellentes qualités / capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel
  - · de transmission des savoirs
  - de rédaction d'outils / documents de référence
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maitrise du français (écrit / oral)
- La maitrise de la langue arabe est un plus

# B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la gouvernance et/ou l'appui organisationnel dans les pays du sud, notamment en Afrique francophone
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en lien avec le Fonds mondial
- Bonne maîtrise des enjeux liés aux trois maladies VIH, paludisme et tuberculose, ainsi qu'au renforcement des systèmes de santé

## C. <u>Expérience professionnelle spécifique</u>

- Parfaite connaissance des modalités de fonctionnement du Fonds mondial et des Instances de Coordination Nationale (ICN), incluant les principes du Nouveau Modèle de Financement
- Expérience préalable d'accompagnement / de renforcement des capacités des Associations à base communautaire est obligatoire

## > Expert 2 (international) en méthodologie de projets

#### A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire de 2<sup>ème</sup> cycle en droit, administration, renforcement des organisations ou expérience équivalente
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel









- de transmission des savoirs
- de rédaction
- d'analyse et résolution des problèmes
- de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise d'Excel
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- La maitrise de la langue arabe est un plus

### B. Expérience professionnelle générale ;

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les pays du Sud, notamment en Afrique francophone
- Expérience en gestion de projets en général
- Capacités d'élaboration de plan de formation et en andragogie
- Connaissance des étapes de la méthodologie et des étapes du projet
- Capacités d'analyse et de résolution de problèmes liés aux projets
- Capacités de prise de décisions et d'initiatives

### C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience similaire de renforcement des capacités des Associations à base communautaires, de mise à jour des documents de base et procédures / plan de communication.
- Expérience en gestion de projets dans le domaine de la santé et des pandémies
- Connaissance des modalités de mise en œuvre des financements du Fonds mondial
- Une expérience en Tunisie serait un atout
- Parfaite connaissance des modalités de fonctionnement du Fonds mondial

### > Expert 3 (international) en communication

## A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire de 2<sup>ème</sup> cycle en science de l'information et/ou communication
- Excellentes qualités /capacités :
  - · de communication
  - de travail en équipe et relationnel
  - de transmission des savoirs
  - de rédaction
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décisions et d'initiatives
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- La maitrise de la langue arabe est un plus

### B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les pays du Sud, notamment en Afrique francophone









- Expérience professionnelle dans la mise en place des stratégies de communication interne et externe des organisations et institutions

# C. Expérience professionnelle spécifique

 Expérience similaire de renforcement des capacités des Associations à base communautaires, de mise à jour des documents de base et procédures / plan de communication.

## VII. Compte-rendu de missions

Un compte-rendu (maximum 10 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par mail après chaque mission dans un délai de 10 jours après le retour. Ce compte-rendu, rédigé en français, devra pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

# VIII. Informations pratiques

Le bénéficiaire met à disposition des experts les moyens suivants :

Les experts auront accès au siège de l'association où un bureau sera à leur disposition, ainsi que l'accès aux salles de réunion, internet et aux documents de travail.

La personne référente au sein du bénéficiaire pour la réalisation de la mission est : Souhaila BENSAID, Présidente d'ATP+.